

## INSCRIPTION de SEPTEMBRE 2023 à AOUT 2024

version 1.0

### A propos de l'inscription

L'adhésion à la section Escalade inclut la licence F.F.M.E., l'assurance de base (y compris la responsabilité civile), la cotisation au comité territorial, à la ligue et au club E.S.S. section Escalade.

Les adhérents sont répartis en quatre niveaux, en fonction de leur niveau et de leurs objectifs.

Les tarifs – inchangés depuis 2018 - sont :

**Sartrouillois enfant : 165 €**  
**Sartrouillois adulte : 188 €**

**Non Sartrouillois enfant : 185 €**  
**Non Sartrouillois adulte : 208 €**

Et spécifiquement pour les jeunes adhérents (de 2007 à 2014) retenus au « Pôle compétition » :  
**Compétition Sartrouillois enfant : 210 €**      **Compétition Non Sartrouillois enfant : 230 €**

Nous acceptons les chèques (E.S.Sartrouville), Chèque-Vacances, Coupon Sport ANCV, PASS+ et Pass'Sport, et nouveau pour la saison 2024, le paiement par virement :

IBAN : FR76 1870 7001 2808 5210 0505 135, BIC : CCBPFRPPVER, Banque Populaire Val de France  
Merci d'indiquer en référence le nom et prénom de l'enfant.

### Information sur le matériel nécessaire (non fourni par le club)

- Un descendeur type panier (le « huit » est interdit),
- Un mousqueton à vis ou automatique,
- Un baudrier (obligatoire pour les non débutants, facultatif pour les débutants),
- Des chaussons d'escalade (premier prix pour les débutants)

A noter que la section escalade organise une « bourse aux chaussons » à la rentrée sportive.

### Détails sur les créneaux disponibles

Tous nos créneaux sont gérés par des encadrants diplômés F.F.M.E.

Durant votre inscription, vous ne choisissez qu'un seul créneau « non complet ». Les cours des jeunes sont volontairement limités à un maximum de 12 enfants et 9 pour les U8 (moins de huit ans).

Inscription par ordre d'arrivée. Un cours par enfant par semaine.

### A propos des niveaux d'escalade

Comme depuis déjà sept saisons, nous proposons quatre types de créneaux afin de regrouper les adhérents par niveau tout en tenant compte aussi de leur envie :

- Ecole Escalade : pour les débutants
- Escalade Loisir : pour celles et ceux ayant plus d'un an de grimpe, pratique dite « loisir »
- Escalade Perfectionnement : pour celles et ceux ayant plus de deux ans de grimpe et désirant suivre un programme d'entraînement
- Pôle Compétition : deux entraînements, avec participation obligatoire à toutes les compétitions proposées par le club, sur acceptation du bureau.

A noter

- La mise en place d'un Pôle Compétition « Elite » (réservé à quelques jeunes sélectionnés et sur proposition du bureau).

## Recommandations concernant la reprise sportive de septembre 2023

Notre rentrée sportive est prévue le lundi 11 septembre 2023.

Nos recommandations et informations sont :

- Les adhérents « non débutants » devront pratiquer l'escalade avec leur propre baudrier
- Le nombre d'adhérents jeunes maximum est conservé à 12 enfants
- Le nombre d'adhérents adultes maximum est conservé à 24.

Nous mettrons en place les mesures (protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection à l'attention des grimpeurs, des encadrants et des accompagnants)

## A propos des certificats médicaux

Pour les mineurs :

- Vous devez renseigner le questionnaire de santé « QS-Sport ». Il n'est plus obligatoire de nous remettre un certificat médical.

Pour les adultes :

- Pour votre première inscription, vous devez fournir un certificat médical avec la mention compétition.
- Le certificat médical sera valable trois ans (3) et à renouveler en fonction du questionnaire de santé « QS-sport CERFA 15699 » que vous devez répondre avant chaque nouvelle pré-inscription et/ou après l'avis de votre médecin.

Le questionnaire de santé « QS-Sport » vous aide dans votre décision. C'est un document confidentiel, vous ne devez pas nous le renvoyer.

## A propos de la notice d'assurance fédérale

Depuis septembre 2019, la notice d'information est dématérialisée. Votre inscription auprès de la fédération (étape réalisée en septembre par le bureau de la section escalade), vaut tacite acceptation de la notice d'assurance fédérale.

Une information par mail vous sera envoyée par la fédération pour que vous puissiez consulter la notice.

## Créneaux « Ecole Escalade » : obligatoire pour tous les débutants

Concerne :

- La réinscription des « anciens » du créneau U8 (Baby Microbe) du samedi 11h00.
- Enfant : sélectionnez ce type de cours si vous n'avez jamais pratiqué d'escalade en club.
- Adulte : pour les débutants et celles et ceux ne possédant pas le passeport jaune de la FFME

<b>U8</b> né avant fin 07/2017	Samedi 11h00 à 12h00	<i>max. juillet 2017</i>		
<b>U10</b> né en 2015, 2016	Lundi 18h30 à 19h30	Mardi 18h30 à 19h30	Mercredi 15h30 à 16h30	Samedi 14h30 à 15h30
<b>U12</b> né en 2013, 2014	Lundi 18h30 à 19h30	Mardi 18h30 à 19h30	Mercredi 15h30 à 16h30	Mercredi 16h30 à 17h30
	Samedi 12h à 13h30	Samedi 14h30 à 15h30		
<b>U14</b> né en 2011, 2012	Mercredi 16h30 à 17h30	Samedi 10h00 à 11h00	Samedi 12h00 à 13h30	
<b>U16</b> né en 2009, 2010	Mardi 19h30 à 20h30	Samedi 10h00 à 11h00		
<b>U18</b> né en 2007, 2008	Mardi 19h30 à 20h30			
<b>U20</b> né en 2005, 2006	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi : 20h30 à 22h00	
<b>Sénior, Vétéran</b> 2004 et avant	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi : 20h30 à 22h00	

## Créneaux « Escalade Loisir »

Après un an d'expérience d'escalade, vous avez accès à ces créneaux (un cours par semaine) dans le cadre d'une pratique loisir.

Pour un renouvellement enfant, c'est ce type de cours qu'il faut sélectionner (sauf pour les « anciens » adhérents 2022/2023 du créneau U8 (moins de 8 ans), Cf. créneaux « école escalade ») :

<b>U10 1<sup>e</sup> année</b> né en 2016	Mercredi 15h30 à 16h30	Samedi 15h30 à 16h30				
<b>U10 2<sup>e</sup> année</b> né en 2015	Mercredi 15h30 à 16h30	Vendredi 18h00 à 19h00	Samedi 15h30 à 16h30			
<b>U12</b> né en 2013, 2014	Mercredi 15h30 à 16h30	Mercredi 16h30 à 17h30	Jeudi 18h00 à 19h00	Vendredi 18h à 19h		
	Samedi 12h à 13h30	Samedi 15h30 à 16h30				
<b>U14</b> né en 2011, 2012	Mercredi 16h30 à 17h30	Jeudi 18h00 à 19h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 18h à 19h	Samedi 12h à 13h30	Samedi 16h30 à 18h
<b>U16</b> né en 2009, 2010	Mardi 19h30 à 20h30	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h		
<b>U18</b> né en 2007, 2008	Mardi 19h30 à 20h30	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h		

Pour les adultes non débutant (à partir de 2006) : le niveau passeport jaune est nécessaire afin d'accéder aux créneaux ci-dessous (demandez à votre encadrant pour pouvoir pratiquer sur plusieurs cours) :

<b>U20</b> né en 2005, 2006	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi 20h30 à 22h00
<b>Sénior, Vétéran</b> 2004 et avant	Mardi 20h30 à 22h00	Jeudi 20h30 à 22h00	Vendredi 20h30 à 22h00

## Créneaux Escalade Perfectionnement

Après deux ans d'expériences d'escalade et si vous désirez grimper en suivant un programme d'entraînement, c'est ce type de créneau qu'il faut sélectionner.

<b>U10</b> né en 2015, 2016	Mercredi 17h30 à 18h45			
<b>U12</b> né en 2013, 2014	Mercredi 17h30 à 18h45	Jeudi 18h00 à 19h00		
<b>U14</b> né en 2011, 2012	Mercredi 17h30 à 18h45	Jeudi 18h00 à 19h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00
<b>U16</b> né en 2009, 2010	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00	
<b>U18</b> né en 2007, 2008	Lundi 20h30 à 22h00	Jeudi 19h00 à 20h30	Vendredi 19h00 à 20h30	Samedi 16h30 à 18h00

Pour les adultes (le niveau passeport jaune est nécessaire), voici les créneaux « Escalade Perfectionnement », ce qui ne vous empêche pas de venir aux autres créneaux pour le côté « loisir ».

<b>U20</b> né en 2005, 2006	Lundi 20h30 à 22h00	Mercredi 20h30 à 22h00
<b>Sénior, Vétéran</b> 2004 et avant	Lundi 20h30 à 22h00	Mercredi 20h30 à 22h00

Un seul créneau « perfectionnement » par semaine.

## Créneaux Escalade Pôle Compétition

Pour les compétiteurs, deux créneaux sont proposés sauf pour les U10. La présence à ces deux créneaux est obligatoire.

L'inscription définitive des futurs compétiteurs se fera en fonction des précédents résultats sportifs ou via une sélection organisée par la section Escalade.

Rappel, dans le cas des enfants (né entre 2007 et 2014), la cotisation est majorée.

<b>U10 1<sup>ère</sup> année</b> né en 2016	Pas de Pôle compétition pour cet âge ... mais participation possible aux Challenges des Yvelines. Cf. « Perfectionnement »	
<b>U10 2<sup>ème</sup> année</b> né en 2015	Mercredi 17h30 à 18h45	
	1 <sup>er</sup> créneau	2 <sup>nd</sup> créneau
<b>U12</b> né en 2013, 2014	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
<b>U14</b> né en 2011, 2012	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
<b>U16</b> né en 2009, 2010	Mercredi 18h45 à 20h30	Lundi 19h00 à 20h30
<b>U18</b> né en 2007, 2008	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00
<b>U20</b> né en 2005, 2006	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00
<b>Sénior, Vétéran</b> 2004 et avant	Mercredi 20h00 à 22h00	Lundi 20h00 à 22h00

Le lundi, un bénévole viendra ouvrir le deuxième cours à 19h00 afin que les jeunes compétiteurs puissent commencer les échauffements, pour leur cours de 19h30.

Même procédé pour le cours « compétition » du lundi et mercredi 20h30, la porte sera ouverte exceptionnellement à 20h00.